

Association généalogique des Alpes-Maritimes

Le bulletin de l'



Trimestriel

AGAM



Chers amis généalogistes,

L'année 2023, pour notre association AGAM, a été très riche en activités, en échanges et en réalisations ; nous avons bien repris le dessus après les années perturbées par la crise sanitaire. Il nous reste maintenant le défi d'essayer de faire encore mieux pour cette nouvelle année. N'hésitez pas de votre côté à nous faire des suggestions ou des demandes que nous allons volontiers étudier. Avec cette aquarelle d'Emmanuel COSTA (1833-1921), représentant la préfecture et le marché du cours Saleya, permettez-moi de vous souhaiter mes meilleurs vœux pour la nouvelle année 2024. Avec, en particulier, la santé qui permet d'entraîner avec elle tous les plaisirs de la vie.

J'espère vous voir nombreux à notre prochaine assemblée générale qui se tiendra en mars prochain.

Patrick Cavallo

Réunions et permanences :

- Réunion de Nice-AD06 : le dernier mercredi du mois à 14h, animée par Patrick Cavallo.
- Réunion d'Antibes : le 2^e samedi du mois à 14h, animée par Arlette Fixot / Marc Duchassin.
- Réunion d'entraide à Nice Saint-Paul : les 1^{er} et 3^e lundis du mois à 14h, animée par Guy Sidler / Claudine Poirier.
- Réunion d'entraide à Nice Saint-Paul : le dernier samedi du mois de 9h à 11h30 et de 14h à 17h, animée par Annick Girardet / Guy Sidler / Claudine Poirier.
- Réunion de Villeneuve-Loubet : le 2^e jeudi du mois à 14h, animée par Denise Loizeau / Denis Colmon.
- Réunion de Menton / Roquebrune : le 1^{er} samedi du mois à 14h, animée par Gabriel Maurel.
- Réunion en visioconférence : le 2^e lundi du mois à 14h, animée par Patrick Cavallo.

Pour assister à la visioconférence, cliquer sur le lien : <https://meet.jit.si/AGAMentraide>

Avec le concours de

Formations

Nous intégrons des sujets de formation lors de nos visioconférences. Des conseils, des aides ponctuelles et personnalisées sur différents sujets en lien avec la généalogie (informatique, GeneaBank, GeneaNet, logiciels...) sont proposés durant nos séances d'entraide dans notre local de Saint-Paul et lors des différentes réunions.

Une formation de groupe peut également être mise en place s'il y a suffisamment de candidats.

Les thèmes de formation disponibles sont :

- vous débutez : les bases de généalogie ;
- un ordinateur : initiation à l'informatique ;
- comment se servir d'un logiciel de généalogie
 - formation Généatique ;
 - formation Heredis ;
- comment rechercher dans la base de données, trucs et astuces pour affiner les recherches :
 - formation GeneaBank ;
- les particularités du Comté de Nice sont un écueil à vos recherches :
 - généalogie dans le Comté de Nice ;
- comment le retrouver, à quel régiment a-t-il appartenu, quelles campagnes a-t-il faites ?
 - formation recherches sur nos ancêtres « les Poilus de 14-18 » ;
- un village vous intéresse, comment fait-on un relevé ? Une équipe peut vous aider :
 - formation Nimègue.

Des demandes plus spécifiques peuvent être envoyées à secretariatagam@gmail.com ou par courrier (numéro de téléphone indispensable) à l'adresse suivante :
AGAM 8 rue Delrieu 06100 NICE

La bibliothèque de l'AGAM

Pour consulter les documents de la bibliothèque de l'Agam, dont la liste se trouve sur notre site Internet, contactez Denise Loizeau au cours de la

réunion mensuelle de Nice aux AD06. Si vous avez des suggestions à nous faire concernant les ouvrages de la bibliothèque, contactez-nous.

Quelques adresses électroniques :

- AGAM (Patrick Cavallo) : agam.06@gmail.com
- Secrétariat : secretariatagam@gmail.com
- Trésorier :
(Thierry Adam) tresorieragam@gmail.com
- Articles pour le bulletin :
(Denise Loizeau) secretariatagam@gmail.com
- Points GeneaBank :
(Louise Bettini) geneabankagam@gmail.com
- Contact pour les releveurs du pays niçois :
(Michèle Parente) parentemichele@yahoo.fr
- Contact pour les releveurs du pays antibois/vençois
(Thierry Adam) tresorieragam@gmail.com
- Contact pour les releveurs du pays grassois :
(Marc Duchassin) duchassin.marc@wanadoo.fr
- Contact pour les releveurs du Mentonnais :
(Gabriel Maurel) agam.cgrm@laposte.net
- Contact pour la permanence de Mouans-Sartoux
(Georges Roland) roland.agam@gmail.com

Le local de l'AGAM à Nice Saint-Paul :

28 avenue de Pessicart
Tél : 09 50 73 13 63

Chers adhérents, le bulletin de l'AGAM est fait par et pour vous.

Faites-nous part de vos suggestions.

Pour participer au bulletin, envoyez vos textes, informations, commentaires, questions, réponses à :

AGAM 8 rue Delrieu
06100 NICE

ou par mail au secrétariat :
secretariatagam@gmail.com

Les informations seront publiées après validation du bureau. Celles qui ne pourront pas l'être, faute de place ou de délai, seront publiées dans le bulletin suivant.

N'oubliez pas de consulter le site Internet de l'association : www.agam-06.com

NOTRE BASE AGAM :

Mise à jour du 4e trimestre 2023 de la base AGAM:

- BEAULIEU SUR MER : décès 1861-1891, 171 actes.
- CASTILLON : naissances 1917-1921, 29 actes.
- CASTILLON : décès 1799-1930, 1080 actes.
- CHÂTEAUNEUF-VILLEVIELLE : naissances 1825-1860, 555 actes.
- CONTES : naissances 1798-1800, 125 actes.
- CONTES : naissances 1842-1860, 823 actes.
- CONTES, la Vernea : naissances 1842-1860, 175 actes.
- CONTES, Sclos : naissances 1842-1860, 177 actes.
- SIGALE : naissances 1842-1903, 812 actes.
- ITA VINTIMILLE : mariages 1700-1808, 3085 actes.

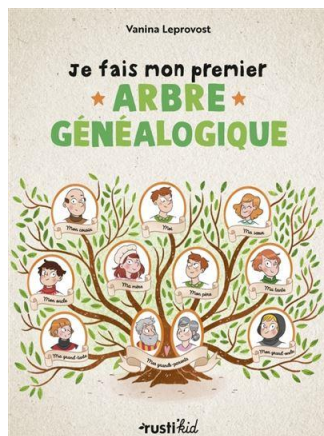
La base Agam compte 1 468 780 actes, soit une différence de + 7 032 actes par rapport au dépôt du semestre précédent.

Alain Otho

***Nous avons besoin de volontaires pour faire les relevés ou les vérifier !
Même une petite contribution est toujours appréciée.***

LE COIN DU LECTEUR

Je fais mon premier arbre généalogique
(Vanina Leprovost)



Tu veux savoir d'où tu viens, qui étaient tes ancêtres et savoir comment ils vivaient ? Tu aimerais faire ton arbre généalogique toi-même ? Grâce à ce livre, tu découvriras comment mener ton enquête sur les origines de ta famille, faire tes

recherches sur Internet et construire ton

arbre généalogique !

Un ouvrage pratique et facile à la portée de toutes et tous à partir de 8 ans !

Nice LA BELLE

Claude Raybaud - Cécile Tréal

Fondée à l'origine par les Grecs, Nice



s'ouvre sur la Méditerranée et veille sur les collines verdoyantes qui en dessinent amoureusement la silhouette. Follement baroque, la cité, si souvent célébrée par les artistes, offre

aux regards une palette chromatique chatoyante, où les ocres et les turquoises se marient dans l'écho des chapelles dorées de la vieille ville. La Belle Époque et l'Art déco sont aussi passés par là, y laissant des traces époustouflantes : villas excentriques, palaces somptueux et mosaïques scintillantes fleurissent dans les quartiers où l'on flâne à loisir, pour le plaisir des sens et de l'histoire, qui n'en finit pas de conter combien Nice la Belle porte admirablement son nom. Cécile Tréal, photographe, et Claude Raybaud, auteur, signent ici leur première collaboration.

GÉNÉALOGIE PRATIQUE

Dans cette rubrique, nous vous proposons des sites web qui peuvent se révéler intéressants pour aider les chercheurs et les curieux. C'est à chaque fois des sites gratuits que je vous propose.

Les Archives diplomatiques :

Elles mettent en ligne leurs pages de recherche et de consultation des inventaires et des archives numérisées.



<https://archivesdiplomatiques.diplomatie.gouv.fr/>

Un moteur de recherche permet d'accéder facilement au corpus d'inventaires, clés d'accès aux quelque 110 kilomètres de documents consultables dans les centres des Archives diplomatiques de La Courneuve et de Nantes. Pensé pour répondre aux besoins des chercheurs mais aussi de tous les usagers des archives diplomatiques, le site offre la possibilité de créer un espace personnel et permet de préparer aisément, à distance, une visite en salle de lecture.

Plus de 2 millions de documents numérisés, fruit des programmes de numérisation conduits par les Archives diplomatiques, peuvent être consultés à distance, téléchargés, partagés...

De nombreuses fonctionnalités permettent de parcourir avec un regard neuf les fonds et collections du XVI^e siècle à nos jours.

Plus de 4 000 fiches de descriptions de fonds, quelque 2 700 répertoires numériques détaillés et plus de 2 millions de vues d'archives sont disponibles par le moteur de recherche ou la navigation dans le cadre de classement.

Parmi les 2 millions d'images disponibles à distance, vous trouverez, par exemple, les registres matricules des états signalétiques et des services des appelés français du protectorat tunisien issu du Bureau central des archives administratives militaires (BCAAM) à Pau, qui reverse chaque année au Centre des Archives diplomatiques de Nantes les registres de Tunisie et du Maroc 70 ans après leur établissement.

<https://archivesdiplomatiques.diplomatie.gouv.fr/ark:/14366/4j1q7shnq6mp>

P. Cavallo

Les Bibliothèques de Nice



<https://bmvr.nice.fr/>

Les bibliothèques de Nice sont une source très intéressante pour les recherches généalogiques et historiques.

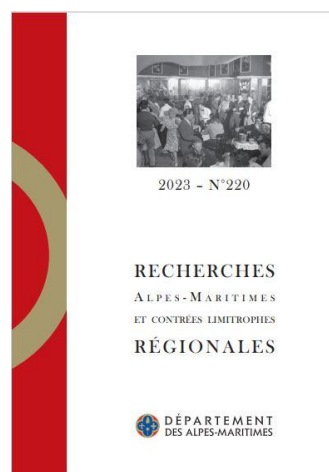
À la bibliothèque patrimoniale Romain Gary Vous trouverez des manuscrits, estampes, affiches, photographies, cartes, plans, livres de peintre, d'artiste et livres-objets. Beaucoup de documents sont numérisés vous offrant une grande facilité de consultation. Pour les livres anciens, il y a aussi parfois le permalien vers des documents numérisés par la BnF.

<https://bmvr.nice.fr/bibliotheque-patrimoniale-romain-gary.aspx>

P. Cavallo

RECHERCHE RÉGIONALE :

Pour les amateurs d'histoire locale relative



à la guerre de 39-45, notre ami Alain Otho a publié dans les Recherches régionales des Archives départementales des Alpes-Maritimes un article fort intéressant qui remet en cause des idées reçues

grâce à l'ouverture récente d'archives par le Service historique de la Défense (SHD). Le numéro 220 de 2023 de Recherches régionales est enfin en ligne :

https://archives06.fr/data/recherches_regionales_220_2023_3.pdf

GÉNÉALOGIE ET ADN :

J'ai mis, dans l'espace adhérents, un livre en PDF sur l'ADN, écrit par Denis Beauregard "Généalogie par ADN (Héritage Français)", qu'il a mis à la disposition des membres de l'AGAM suite à une demande d'Anne-Marie <https://www.agam-06.com/espace-adherents>

L'ÈRE DU NUMÉRIQUE :

En 2009, j'ai écrit dans le bulletin :

Aujourd'hui, il ne fait plus de doute pour personne que nous vivons dans l'ère numérique et nul ne sait où cela va nous mener. L'évolution technologique est exponentielle. Si cette mutation nous facilite la vie au jour le jour, elle transforme complètement nos rapports avec la généalogie et les archives. Qu'il nous semble loin le temps où le chercheur prenait des notes sur un document tout en recopiant parfois le maximum d'informations au cas où elles pourraient servir plus tard, puis complétait ses fiches toujours difficiles à ranger et parfois aussi à retrouver... Aujourd'hui, nous avons le réflexe photo numérique avec lequel nous ne sommes plus avares de clichés, et les téléphones modernes suffisent parfois en qualité. Des logiciels ont pris le relais des fiches et le papier s'est transformé en électrons domestiqués. Tout cela s'est fait en parallèle avec une évolution fulgurante des capacités de stockage. En effet, les premiers PC, il y a seulement vingt-cinq ans, n'avaient pas de disque dur et utilisaient des disquettes de 5" 1/4 en double densité d'une capacité de 1,2 Mo alors qu'aujourd'hui vous avez dans votre poche des clés USB de 4 Go ce qui représente un rapport de trois mille entre les deux !

Mais au fait, qui parmi vous est encore capable de lire une disquette d'époque ? Et cela ne fait que vingt-cinq ans ! Qui pourra naviguer sur votre généalogie au format de votre logiciel actuel ou même lire les informations contenues dans votre disque dur portable de 320 Go dans une cinquantaine d'années ?

Finalement, le papier avait certaines vertus que les siècles nous ont démontrées. Je ne fais ici que lancer la réflexion et je n'ai pas de réponse toute prête...

J'ai l'impression que c'est toujours d'actualité, et maintenant en 2023, nous avons franchi un nouveau cap avec l'intelligence artificielle. C'est le sujet un peu chou à la crème pour les médias. Ce n'est pas une discipline née « ex nihilo » mais elle a évolué avec les progrès de l'informatique et des matériels. En tout cas, avec ses capacités d'apprentissage, elle va nous aider à lire des documents anciens. C'est d'ailleurs le sujet de plusieurs projets en France. Vous voyez le progrès a du bon, mais je vous conseille tout de même de garder une généalogie papier, mais à l'abri de l'humidité, changement climatique oblige...

P. Cavallo

CAMILLE TEISSEIRE, dernier maître cocher de Nice

Une plaque est apposée en hommage à Camille Teisseire dans le Vieux-Nice, place de la Halle aux Herbes.



Mon père Camille, nous raconte son fils René, a été le dernier maître cocher de fiacre de la Ville de Nice. Né en 1920 au 113 avenue Cyrille Besset, et issu d'une ancienne famille niçoise, il était lui-même fils

et petit-fils de cochers qui avaient connu la Belle Époque, au temps où la reine Victoria venait à Nice en villégiature hivernale. Camille menait une calèche, de modèle Victoria, tirée par un cheval. Il promenait une belle clientèle et participait aux batailles de fleurs. Il avait même été engagé pour figurer dans le film Lady L. réalisé par Peter Ustinov, avec Sophia Loren, tourné en partie aux studios de la Victorine à Nice, et sorti sur les écrans en 1965.



Dans le film, on peut voir Camille Teisseire aux rênes de son cheval tirant la calèche, promenant Sophia Loren sur la Promenade des Anglais.

D. Loizeau

CIMETIÈRE DE CAUCADE

Une plaque funéraire sur un ossuaire du cimetière de Caucade a attiré mon attention.



C'est un endroit où bien souvent les restes des défunts sans descendance et d'une concession non perpétuelle finissent leurs jours. Dans notre cas, j'ai d'abord vu une croix russe et une photo. Le nom de Smirnov ne m'était pas indifférent, mais quand j'ai vu la profession « distillateur », j'ai vite fait l'association avec la vodka du même nom.

Après une petite enquête, notre défunt était bien un acteur important de la vodka.

Wladimir Petrovich Smirnov était né le 7 novembre 1875 à Moscou. Il était le fils de Piotr Arsenievitch qui avait démarré avec un magasin de vins et de spiritueux, situé à deux pas de l'ancienne "taverne du tsar". Il ouvrit par la suite sa propre distillerie et eut, grâce à son travail, une réussite exceptionnelle. Entrepreneur russe, propriétaire de la plus grande usine de Russie et d'un réseau commercial pour la vente de boissons alcoolisées. Il était le créateur de la célèbre vodka "Smirnov", mais aussi le fournisseur d'alcool de la cour de l'empereur, ainsi que des monarques d'Espagne, de Suède et de Norvège.

De son vivant, on l'appelait le « roi de la vodka russe », il était immensément riche. Wladimir, avec son frère Nicolai, reprirent la société à la mort de leur père en 1910. Mais la révolution russe arriva en 1917, Lénine mit immédiatement en place un contrôle sur la production de vodka et il envoya les deux frères en prison à Piatigorsk, en Ukraine, et les condamna à mort. Wladimir plus chanceux que son frère fut libéré par l'armée russe blanche. Il laissa derrière lui des milliards de dollars d'argent, de bijoux et d'art, et quitta immédiatement le pays. Son émigration passa par la Turquie, la Pologne et la France. Il ouvrit une petite distillerie en France, mais cela ne marcha pas car il n'y avait pas de marché pour la vodka à cette époque face au Cognac et à l'Armagnac. En 1933, alors qu'il était au bord de l'échec, Vladimir Smirnov rencontra Rudolf Kunet, une vieille connaissance qui venait d'Amérique. Ancien capitaliste russe, comme Smirnov, il suggéra à Vladimir de lui acheter sa "recette secrète" de vodka.

Smirnov, au bord de la faillite, accepta. Après avoir connu la richesse, Wladimir mourut presque dans la misère le 24 août 1934 à Nice, à l'âge de 58 ans.

P. Cavallo

PRÉSENTATION POUR L'ASSOCIATION NOUV'ELLES DU MARDI 26 SEPTEMBRE 2023

La sollicitation d'une association afin que nous organisions une réunion sur la généalogie nous a permis, fin septembre dernier, d'adapter voire de réactiver un module de présentation depuis appelé « Comment aborder la généalogie ». C'est ainsi que l'association Nouv'Elles, qui propose aux femmes des Alpes-Maritimes un espace d'échanges à travers l'organisation d'événements divers, nous recevait à Sophia-Antipolis dans une superbe salle mise à sa disposition par l'École de commerce et de management SKEMA.



Pendant une petite heure, Patrick CAVALLO put ainsi dérouler les principes de bases de la remontée dans le temps. Puis Marc DUCHASSIN exposa sur grand écran l'arbre généalogique qu'il avait préparé sur l'ascendance d'une participante qui, bien entendu, nous avait fourni des éléments préalablement.

S'ensuivirent des échanges croisés animés aussi par Arlette FIXOT, Thierry ADAM et Michel SCHMITT, échanges ô combien intéressants avec un public conquis, et ce d'autant plus qu'ils se sont poursuivis autour d'un sympathique verre de l'amitié.

Ce module alliant présentation courte, moments de discussion et collation se révèle maintenant rodé. Il sera début 2024 proposé à une autre entité déjà en lice mais

bien entendu tout adhérent AGAM pourra aborder l'équipe s'il connaît des personnes ou groupes intéressés.

Michel Schmitt

LE FESTIVAL DU LIVRE : L'AGAM à Mouans-Sartoux



Dessine-moi la paix, c'était le thème de cette année. Le festival du livre de Mouans-Sartoux, c'est un festin de mots, d'idées et d'images pendant 3 jours ! C'est dans ce contexte que l'AGAM, comme chaque année, installe son stand afin de toucher aussi un public plus large que celui des journées de généalogie. Autour de nous, des milliers de livres, des films, des spectacles, des concerts, des animations jeunesse, des expositions, des débats, des lectures, des scènes littéraires animées, des spectacles de rue, du slam, du graff, de la danse, le Bistrot des auteurs, c'est un bouillon de culture ...



Nous avons rencontré pas mal de monde, des néophytes, mais aussi des amateurs. Nous avons même pu donner un coup de main à un élu local qui était en charge de restaurer un monument commémoratif de guerre, avant 1914, où des noms étaient partiellement effacés, en lui fournissant une liste de naissances pour lui faciliter la résolution de son problème.

P. Cavallo

L'AGAM à Castillon, le 14 octobre 2023

Suite à des contacts pris avec M. Jean-Paul Faraut, secrétaire de mairie, la Mairie de Castillon ayant mis à la disposition de l'AGAM la salle du conseil municipal, notre équipe, composée de Patrick Cavallo, Gabriel Maurel et Jean-Pierre Nocentini, était accueillie par Madame Odile Tocci, adjointe au maire.

Après la mise en place des différents panneaux, banderoles et autres documents, et malgré une bonne campagne d'affichage organisée par la mairie, sur les panneaux et sur internet, la journée a démarré lentement. En fin de matinée, Anne-Marie Murat Jensen, une des plus anciennes adhérentes de l'AGAM, niçoise demeurant à Chicago (USA), nous a rendu visite.

Dans l'après-midi, un peu plus d'animation, avec des recherches dans le Nord, le Pas-de-Calais, la Charente-Maritime et même l'Angleterre. Puis, ce fut le passage de la veuve de Gilles Richomme, ancien président du Cercle Généalogique de Roquebrune et du Mentonnais, et de sa cousine.



Nous tenons aussi à remercier la mairie pour le repas offert aux intervenants, au restaurant "L'HarTmonie".

Gabriel Maurel



JOURNÉE DE GÉNÉALOGIE À CASTAGNIERS, SAMEDI 21 OCTOBRE 2023

Une année après notre précédente intervention, le sympathique vieux bourg de Castagniers nous accueillait ce 21 octobre 2023, dans les meilleures conditions possibles, pour une nouvelle session de généalogie ouverte au grand public.



Seul le fleuve Var, au loin en contrebas, avait changé d'aspect et charriait une épaisse eau boueuse suite aux intempéries de la veille.

Tout au long de la journée, Annie, Michèle, Stéphanie, Marc et Michel ont pris en charge les visiteurs dont beaucoup étaient déjà venus l'an dernier. Certes, ils avaient progressé dans leurs recherches mais ils avaient besoin, à la plus grande satisfaction de l'équipe, d'aides complémentaires. Quant à une nouvelle arrivante intéressée, elle nous a abordés avec les noms de ses quatre grands-parents. Quand elle est repartie formée, elle avait déjà mis en ligne

sur Geneanet le début de sa généalogie forte d'une vingtaine de personnes. M. Spinelli, Maire de la commune, est venu nous saluer le matin, mais par contre il est resté plus longuement en fin d'après-midi pour assister à l'innovation que présentait notre collègue Marc Duchassin dans le cadre de son projet Augusta06 : la projection sur écran de l'arbre généalogique d'une vieille famille du cru qui s'était prêtée au jeu ! Une vraie séance de remontée dans le temps avec places assises ! Bref, un agréable samedi de partage et de convivialité, parfaitement orchestré par nos hôtes du village.



Michel Schmitt

Les Marmottes à Annecy

Après quelques salons au cours desquels



nous avons rencontré les marmottes, elles nous ont lancé l'invitation pour participer à leur Forum des Marmottes de Savoie qui se tenait les samedi 21 et dimanche 22 octobre 2023 à Cran-Gevrier (Annecy).

De par notre passé historique commun dans le Duché de Savoie, puis le royaume de Sardaigne, cela était logique de faire un évènement en commun. Bien qu'à vol d'oiseau ce ne soit pas très loin, par la route c'est une autre histoire. Après quelques désistements dictés par des forces majeures, nous étions une petite équipe de trois avec Corinne di Giovanni, Nadine et

moi. La mission, que nous avaient soumise les organisateurs, était de renseigner les visiteurs sur les recherches dans le comté de Nice, mais aussi sur la spécificité des recherches en Italie auxquelles nous sommes familiarisés. C'est ce qui explique aussi le drapeau italien qui jouxtait le niçois dans la décoration de notre stand. Corinne avait bien préparé le sujet qu'elle maîtrise, et avait même amené avec elle quelques exemplaires du guide « Retrouver ses ancêtres italiens » de Nathalie Vedovotto.



L'organisation était parfaite et les repas régionaux que nous avons pris sur place nous ont fait découvrir les spécialités locales. Nous avons passé deux jours bien sympathiques en Haute-Savoie.

P. Cavallo



LE PEUPLEMENT DE VILLAGES DE LA RÉGION DE GRASSE AU MOYEN ÂGE

(Texte d'après J-A Durbec BnF 1968)

Je vous propose de poursuivre l'étude qui a été faite sur plusieurs communautés régionales que sont Villeneuve-Loubet, Cagnes, Saint-Paul, Saint-Auban et Séranon, au cours du Moyen Âge.

CAGNES, dans la région côtière :



Au lendemain de l'an 1 000, un abbé de Saint-Eusèbe, Durand, qui avait été nommé évêque de Vence, fit appeler un moine de qualité dans son diocèse et l'établit au milieu des ruines d'une église sise au bord du Loup près de la mer. Cette église s'appelait La Dorée (Deaurata). Elle possédait trois oratoires (trois autels ?), Saint-Pierre, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Véran, un vaste territoire en friche, et sa fondation remontait au temps de Charlemagne.

De nombreuses donations enrichirent aussitôt le monastère fondé sur ces ruines. Nous ne pouvons que citer ici très rapidement :

Une donation de 1012 par laquelle Pierre et sa femme Ermengarde lui donna de nombreux biens (La Cagne, le Malvan et le Var sont mentionnés dans cette donation). Un acte de 1 016, des mêmes, comportant une nouvelle donation (avec mention du Loup). Une donation de Saramanus et de sa femme Bonafanta en 1029.

Une donation de Laugier et de sa femme Odila en 1032 de beaucoup plus importante que les précédentes non seulement en raison de la personnalité des donateurs mais aussi parce qu'Odila donne à l'abbé Pons, placé à la tête de ce monastère, tout ce qui, dans le comté de Vence, lui venait du marquis Guillaume et de la comtesse Alix (vignes, champs, jardins, arbres, etc.) devant le castrum de Cagnes, dont nous voyons ainsi apparaître le nom¹.

D'autres donations vinrent encore grossir cet apport : celles de Guido et de sa femme, puis de Blismoda, d'Adulfus et de sa femme en 1032 (des biens sis à Toulon); de Lambert et de sa femme Austrude, d'Amic et de sa femme Ermengarde, de Rambaud et de sa femme Gisla en 1033 (tous leurs droits sur le domaine déjà obtenu par le monastère) ; de Lambert et de sa femme encore en mai 1033 ; d'Amic et de sa femme Jauceara en 1036 (leurs droits de domination plus certains biens qu'ils avaient dans la villa de Cagnes en particulier le manse appelé Uscla Veneris).

En 1050 enfin, l'abbé Pons, sur le conseil de ses moines et de l'évêque de Vence, entre autres, fait don à l'abbé de Lérins du monastère placé désormais sous le titulum de Saint-Véran, et de tout ce qui en dépend. Dès lors, donc, c'est l'abbé de Lérins qui recueille les bienfaits que ce monastère continue de recevoir : en 1062 une donation de Rambaud, puis au XIII^e siècle, celle d'Adalbert, de Laugier Le Roux (la moitié du castellum ou de la villa de Cagnes avec tout ce que cela comportait (terres, prés, moulins, port), enfin de Guillaume et Hugo, fils de Lambert et d'Austrude

L'évêque de Vence, agissant au nom du souverain pontife, donna lui-même à l'abbé de Lérins en 1093 tous les autels du monastère Saint-Véran, et cette donation se fit en grande solennité car elle consacrait la donation de Pons².

¹ Actes du cartulaire de Lérins

² Cartulaire de Lérins

Tous les actes que nous venons de citer signalent que l'église de la Dorée ou de Saint-Véran fut construite et dotée par Charlemagne et qu'elle se trouvait sur les bords du Loup, près de la mer... Nous n'entreprendrons pas ici de les discuter.

Le monastère de Saint-Véran n'avait cependant obtenu par ses donations qu'une moitié environ du territoire de Cagnes ; son domaine s'étendait entre le Loup et le Malvan d'une part, entre la Colle du castrum de Cagnes et la mer d'autre part.

Sur la localité même de Cagnes et sur les droits et les terres de ses seigneurs laïques nous ne savons rien de précis pour les XI^e et XII^e siècles, en dehors de ce qui vient d'être dit, si ce n'est que le castrum de Cagnes disposait d'un port, car un acte du 23 décembre 1152 fut passé in poru Canee et en présence de deux chevaliers d'origine locale : Geoffroi de Cagnes et Pierre de Cagnes³.

Mais le pays allait être l'enjeu de diverses compétitions seigneuriales si l'on peut dire, et ses terres, y compris une partie de celles qui dépendaient de Saint-Véran, se retrouvèrent bientôt en d'autres mains.

Dans celles de Romée, de Villeneuve tout d'abord qui en eut en fait la plus grande partie, sans que nous sachions au juste comment il s'y implanta. Le testament de Romée en date du 15 décembre 1250 est formel en tous cas sur ce point : Romée possédait le castrum de Cagnes (Cagna), celui du petit Cagnes (Cagneta) avec toutes leurs appartenances. Il demanda que le tout soit vendu afin de payer ses dettes et ses fondations⁴. Nous en avons eu du reste la confirmation dans la reprise de ces castra faite par le comte de Provence, le 8 août 1251, sur le rapport de l'évêque de Grasse et du chevalier Hugues Raimond, fidéi-commissaire préposés à la liquidation des biens de Romée pour le règlement de ses créanciers.

On peut constater à la lecture de la grande enquête comtale de 1252 que le comte de Provence possédait à Cagnes, à la suite de cette reprise, non seulement tous les droits de la haute domination (l'albergue et la cavalcade en commun avec Villeneuve), mais encore de très nombreux et très vastes biens fonciers, si vastes qu'il ne disposait pas d'une main-d'œuvre suffisante pour les faire valoir, comme nous le verrons mieux ailleurs ; cependant la plupart des hommes de Cagnes étaient alors placés sous la domination d'autres seigneurs, issus ou non de ceux déjà cités pour les XI^e et XII^e siècles et qui avaient peut-être fourni ces chevaliers que nous avons vu apparaître en 1152: Geoffroi de Cagnes et Pierre de Cagnes ou bien encore Raimond de Cagnes dont le nom figure dans le testament de Romée et dans un serment de fidélité de 1272 à côté de celui de R. de Tourrettes⁵.

En 1272, il n'y avait que peu de changements par rapport à 1252, mais entre 1272 et 1297, le comte procède à de très nombreux casements et accensements et l'enquête effectuée à cette dernière date nous permet de constater que son domaine de Cagnes était en plein essor encore et que les droits essentiels de la cour royale n'y eussent guère varié : on y avait cependant ajouté le prélèvement au 40^e de toutes les marchandises qui partaient ou arrivaient par la voie maritime⁶.

L'enquête de 1333 ne nous apprend rien de nouveau au sujet des droits et des terres du comte à Cagnes, mais elle nous fait connaître les noms de divers personnages de marque (Hugo Sardina, jurisconsulte de Nice dominus Charles de Grimaldi, chevalier ; dominus Daniel Marquesan ; dominus Bonifacius Grassi ; Clarus de Sala et Claronus Spurati) qui devaient l'obole à la cour royale pour la bastide de Salis dans la vallée de Cagnes. Il s'agissait là, bien entendu, d'un cens recognitif.

En fait, la seigneurie de Cagnes appartenait aux Grimaldi depuis 1309 ; le roi Robert l'avait alors donnée à Raynier de Grimaldi qui la légua à son fils Vinciguerra, lequel s'en désista, le 27 janvier 1334, en faveur de son frère Charles (celui-là même que nous voyons apparaître comme chevalier, à Cagnes, en

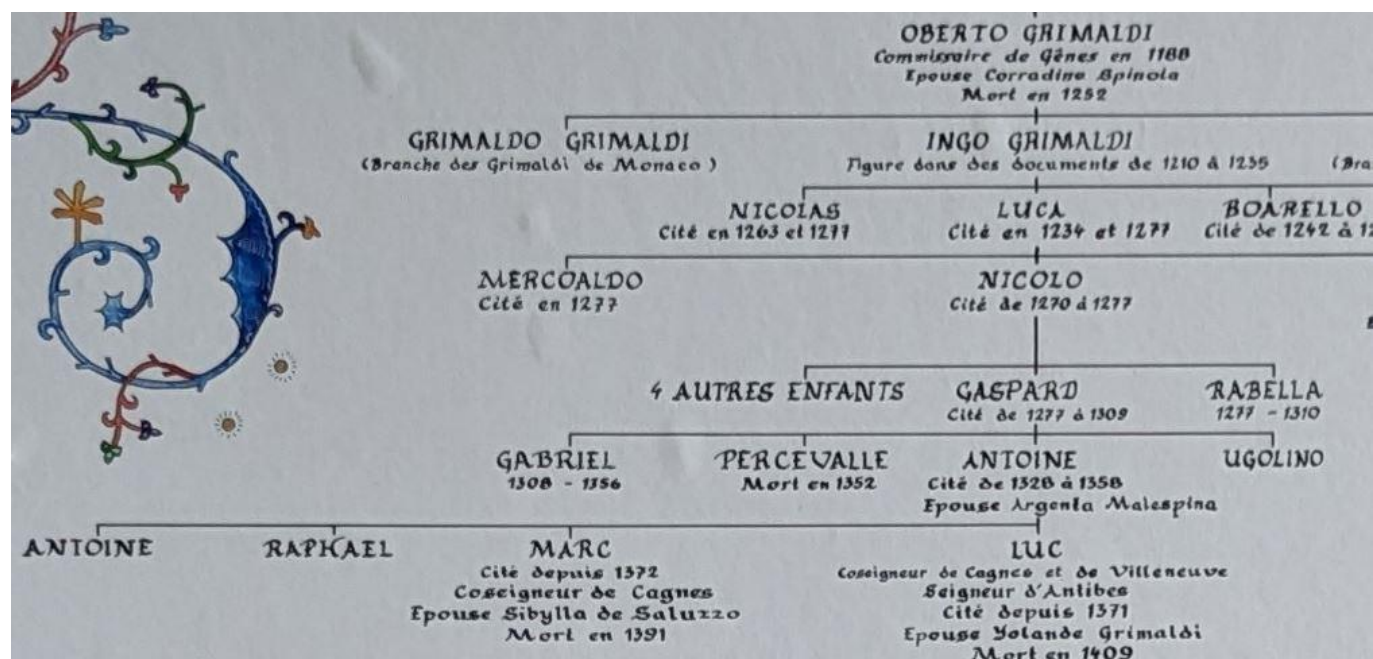
³ Doublet

⁴ Juigné de Lassigny - AD BdR

⁵ Arch dép Bouches-du-Rhône

⁶ Ibid

1333). Enfin, en 1375, Rainier II, fils et héritier de Charles, la vendit à Luc et Marc, ses cousins, fils d'Antoine⁷.



Vinciguerra dit, en 1334, que son père tenait Cagnes in capite, sub certo servicio militari. Et Rainier II dans un hommage qu'il rendit au nom de son père en 1351, précisa que celui-ci n'était que coseigneur de Cagnes.

Luc de Grimaldi⁸ rend hommage à son tour, le 22 mai 1373, comme seigneur de la moitié de Cagnes⁹ et Louis II lui confirme, ainsi qu'aux enfants de Luc, son frère, toutes les donations ou concessions qu'ils avaient, obtenues en ce lieu (4). Mais il faut passer... Signalons cependant encore au XV^e siècle, un hommage d'Isabelle de Boulliers, héritière d'Honoré de Grimaldi, pour Antibes et Cagnes, le 22 octobre 1442, et un dénombrement de la terre de Cagnes, le 4 février 1463, où deux frères, Antoine et Jean de Ceva (ex. marchionibus Sceve) figurent pour le 12°. Cela pour donner un exemple du morcellement de la seigneurie.

P. Cavallo



⁷ D'après L.H Labande, Histoire de la principauté de Monaco et G. Saige, Documents historiques antérieurs au XV^e relatif à la maison des Grimaldi

⁸ Enluminures du Musée du Château de Cagnes

⁹ Arch dép Bouches-du-Rhône